

Pays de Vallois

Le magazine de la communauté de communes - #46 - mars 26

Élections
municipales :
et après ?
p. 12-13

Bien vieillir
en Pays de Valois
p. 15

**4 jours de Dunkerque :
le Pays de Valois
en tête de peloton**

p. 8-9

SEMAINE DE L'EAU

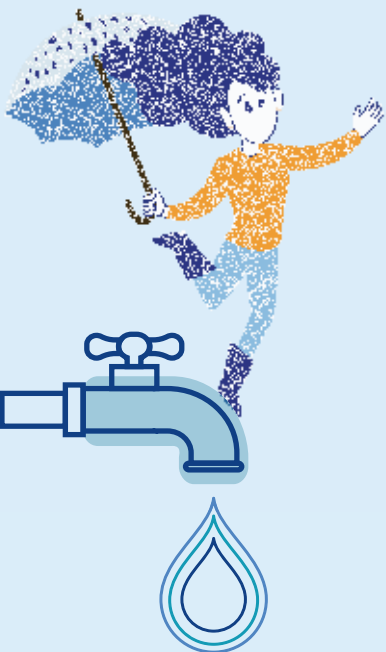
DU PAYS DE VALOIS

Regardez l'eau autrement

26 ▶ 31 MAI 2026

**ANIMATIONS - VISITES
RANDONNÉES - CONFÉRENCE**

ENTRÉE LIBRE - TOUT PUBLIC



EN PARTENARIAT AVEC



Retrouvez le programme



En raison des élections intercommunales qui se dérouleront le jeudi 9 avril, ce numéro ne contient pas d'édito du président.



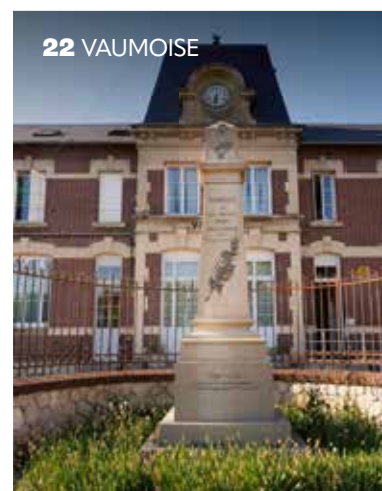
7 LA SAISON CULTURELLE SE DÉVOILE



14 POMÉLYS



20-21 DÉCOUVRIR LE DONJON DE VEZ



22 VAUMOISE

L'actu

4 Instantanés

5 En bref

6 Ça nous intéresse

Semaine de l'eau : aide doublée pour votre récupérateur !

7 Ils font l'actu

La saison culturelle se dévoile le 13 juin

Grand-angle

8-9 Dossier

4 jours de Dunkerque : le Pays de Valois en tête de peloton

En action

10-11 Le budget 2026 en actions

12-13 Élections municipales : et après ?

14 Pomélys : du verger à la bouteille

15 Bien vieillir en Pays de Valois

16 Stop aux imbriqués !

17 Assainissement individuel : un accompagnement pas à pas

18-19 Le point sur les travaux

Vie valoisienne

16-17 Découvrir Faites l'expérience du Donjon de Vez

18 Portrait de commune Vaumoise

19 Agenda

Pays de Valois magazine - n° 46

Directeur de la publication : Didier Doucet Directeur de la rédaction : Bruno Dellinger Rédactrice en chef : Delphine Luc. Rédaction : Cléo Lahannier, Justine Salaun et Armandine Class. Crédits photos : CCPV, Office de tourisme du Pays de Valois, iStock, Marc Sospedra, Bruno Cohen. Création et mise en pages : Agence Sooop communication - 15363-MCP - Impression : Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours



1



1

Le 16 janvier, la communauté de communes a assisté à l'inauguration des nouveaux aménagements de l'EHPAD Le Château à Antilly, aux côtés des élus départementaux et locaux. Un équipement renforcé pour accompagner le vieillissement de la population et soutenir le bien vieillir, en lien avec le futur Contrat Local de Santé intercommunal.

2



2

Le 3 février, le comité de pilotage du Contrat Local de Santé a lancé son élaboration. Partenaires institutionnels et acteurs de santé ont validé cinq priorités : santé mentale, attractivité médicale, publics fragiles, prévention et santé environnementale.

3



3

Le 5 février, le Pays de Valois a signé le Contrat de territoire 2026-2031 du Syndicat Interdépartemental du S.A.G.E. de la Nonette. Un programme de 33 actions sur 6 ans pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité de l'eau et adapter le territoire au changement climatique.

4

Le 5 mars, le service Eau potable du Pays de Valois est intervenu à l'école de Boissy-Fresnoy pour sensibiliser les élèves à l'origine et à la préservation de l'eau. Au programme : découverte du cycle de l'eau, visite virtuelle du puits de Péroy-les-Gombries et échanges sur les usages à la maison. La matinée s'est poursuivie par un jeu pédagogique autour des économies d'eau.

4



À la une

94

C'est le nombre d'élus communautaires qui représentent les 62 communes au sein de la Communauté de Communes du Pays de Valois. Vous découvrirez leur visage dans le prochain numéro.

Cet été, le bus vous mène vers votre job saisonnier

Étudiants, saisonniers : cet été, la mobilité ne doit pas être un frein à votre emploi. Du 4 juillet au 30 août, la Communauté de Communes du Pays de Valois met en place Mobi Bus Express, une ligne gratuite entre la gare du Plessis-Belleville et Ermenonville. Une solution concrète pour rejoindre votre lieu de travail facilement, même sans voiture, et faciliter l'accès à l'emploi sur le territoire.

Infos et horaires sur cc-paysdevalois.fr.

Toute l'actualité de votre commune et du Pays de Valois tient dans votre poche !

Grâce à l'application IntraMuros, retrouvez en temps réel les actualités locales, l'agenda des événements, les alertes et les informations pratiques, les contacts utiles et les démarches du quotidien. Simple et gratuite, l'application vous permet de rester informé où que vous soyez. Téléchargez-la et sélectionnez votre commune pour ne rien manquer.



Jardins en fanfare le 11 avril à Feigneux

Le festival Jardins en fanfare fait son retour le 11 avril à Feigneux, de 9h à 18h, sur le thème « Les p'tites bêtes de nos jardins ». Gratuit et ouvert à tous, l'événement mêlera nature et musique avec la participation de la fanfare « Aux Cuivres Citoyens ».

Le matin, place aux balades musicales, à la découverte du jardin partagé, de l'Automne, aux sorties botaniques et ornithologiques.

L'après-midi, spectacles, marché artisanal, jardin musical, dessin géant, troc aux plantes et surprises rythmeront la fête. Les services de la Communauté de Communes du Pays de Valois seront présents pour sensibiliser à la préservation de la ressource en eau, au tri et au compostage, et partager des idées de balades nature et de sorties pour (re)découvrir le territoire.

RENDEZ-VOUS LES 25 ET 26 AVRIL POUR LA FÊTE DU PRINTEMPS !

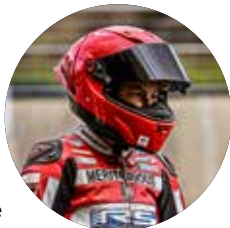


Les beaux jours font leur grand retour au parc Sainte-Agathe à l'occasion de la Fête du printemps de Crépy-en-Valois. Pendant tout un week-end, une soixantaine d'exposants mettront à l'honneur l'artisanat local, les créations originales et les produits du terroir : bijoux en matériaux recyclés, décorations en bois ou en ardoise, compositions florales, plants pour le jardin, miels, fromages, terrines et douceurs sucrées raviront les visiteurs.

Côté animations, petits et grands profiteront d'une ferme pédagogique, de maquillages artistiques, d'un manège et d'ateliers découverte.

Les services de la communauté de communes seront également présents pour sensibiliser à la préservation de la ressource en eau, au tri des déchets et au compostage mais aussi sur les balades nature et les idées de sorties pour découvrir autrement le Pays de Valois !

Un jeune talent du Valois en quête de sponsors



À seulement 13 ans, Jacques Carpentier, originaire de Crépy-en-Valois, s'est illustré en décrochant la 3^e place du championnat Superbike 2025 en catégorie Moto 4. Un résultat prometteur qui nourrit désormais une nouvelle ambition : participer à la saison 2026 du championnat de France Superbike.

Pour concrétiser ce projet, le jeune pilote recherche des partenaires et des soutiens financiers. Particuliers comme professionnels peuvent contribuer. Et si vous deveniez le moteur de sa saison 2026 ? En soutenant Jacques, vous investissez dans la passion, le travail et l'excellence d'un jeune espoir du territoire. Contactez-le sur jacquesasjt@gmail.com

SEMAINE DE L'EAU : AIDE DOUBLÉE POUR VOTRE RÉCUPÉRATEUR !

Vous avez un potager, des plantes, un jardin ? Et si vous misiez sur l'eau de pluie pour les arroser cet été ? À l'occasion de la Semaine de l'eau, ayant lieu **du 26 au 31 mai**, la communauté de communes double exceptionnellement son aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie de plus de 500 litres : elle passe **de 50 € à 100 €** durant la semaine !

Directement reliées aux gouttières, ces cuves permettent de collecter une ressource gratuite, locale et précieuse. Les beaux jours reviennent bientôt : c'est le moment idéal pour anticiper vos besoins d'arrosage et installer un équipement utile et durable !



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTENUE PAR CITEO

Lauréat d'un appel à projets de Citeo, le Pays de Valois bénéficiera jusqu'en 2028 d'un accompagnement technique et financier pour améliorer les performances de tri. Contrôle des bacs jaunes, sensibilisation aux bons gestes et déploiement de caméras intelligentes dans les bennes sont prévus pour mieux détecter les erreurs. En parallèle, le tri du verre sera renforcé avec l'installation de nouvelles bornes dans les communes et chez les professionnels.



Faites le point sur votre projet avec un architecte conseil

Vous envisagez une construction, une extension, une rénovation ou un aménagement paysager ? Prenez le temps d'échanger avec un professionnel. Dans le cadre de son adhésion au CAUE de l'Oise, la Communauté de Communes du Pays de Valois propose des permanences gratuites d'un architecte conseil. Objectif : vous accompagner en amont de votre projet et vous aider à faire les bons choix. Composition architecturale, insertion paysagère, choix des matériaux et

des couleurs, clôtures, végétaux, contraintes réglementaires, règles de voisinage ou encore constitution des dossiers d'autorisation d'urbanisme... Vous bénéficiez d'un regard expert et personnalisé.

Rendez-vous les quatrièmes mercredis du mois, de 9h à 12h, à la Passerelle. Prise de rendez-vous au 03 44 82 14 14 ou par mail à contact@caue60.com

La saison culturelle se dévoile le 13 juin

Le samedi 13 juin, le Donjon de Vez accueillera la présentation de la saison culturelle 2026-2027 du Pays de Valois. Un après-midi convivial et familial pour découvrir les spectacles à venir... et lancer le festival d'été Les Éphémères.

Un après-midi pour découvrir la saison

Pour la première fois, la présentation de saison se tiendra au Donjon de Vez, dans un cadre exceptionnel. Ouvert à tous, cet événement invite habitants et curieux à venir partager un moment convivial autour du spectacle vivant. L'après-midi débutera par la présentation des temps forts de la saison culturelle, avant de laisser place à *Par-delà l'horizon* de la compagnie Migration, une création de cirque contemporain mêlant acrobaties aériennes et musique live autour de la notion de suspension. La journée se conclura en beauté par une intervention musicale des vents du conservatoire Danse & Musique en Valois.

Une saison riche, pour tous les publics

Théâtre, cirque, marionnettes, danse, musique ou encore magie nouvelle : la saison culturelle du Pays de Valois promet une programmation

audacieuse et accessible à tous. Fidèle à son esprit itinérant, elle fera escale dans plusieurs communes du territoire – Péroy-les-Gombries, Betz, Lévigney, Boissy-Fresnoy et Vez – afin de permettre au plus grand nombre de profiter de spectacles près de chez soi. Des rendez-vous seront également proposés aux scolaires pour éveiller la curiosité des plus jeunes et favoriser la découverte du spectacle vivant.

Des spectacles pour surprendre et s'émerveiller

Parmi les rendez-vous annoncés : un western décalé mêlant théâtre et bruitage en direct, un polar miniature en théâtre gestuel, une expérience immersive sous dôme pour un voyage vers les étoiles ou encore un camion transformé en véritable salle de spectacle. La saison accueillera également le retour de l'Orchestre de Picardie et des artistes venus d'horizons variés, dont une violoncelliste argentine et une grande voix du jazz.



Par-delà l'horizon par la compagnie Migration



LES ÉPHÉMÈRES : LE FESTIVAL D'ÉTÉ REVIENT

La présentation de saison marquera aussi le lancement de la 4^e édition du festival Les Éphémères. Gratuit et itinérant, ce rendez-vous estival proposera du 3 au 12 juillet une série de spectacles en plein air dans plusieurs communes du territoire. Cirque, théâtre visuel, marionnettes ou performances participatives inviteront petits et grands à partager des moments artistiques conviviaux au cœur des villages.

Découvrez toute la programmation en scannant le QR code ou sur paysdevalois-culture.fr.





4 JOURS DE DUNKERQUE Le Pays de Valois en tête de peloton

En 2025, le Pays de Valois accueillait pour la première fois l'arrivée d'une étape des 4 Jours de Dunkerque. En 2026, le territoire change de dimension : pour la 70^e édition de cette course mythique, Lagny-le-Sec sera ville de départ de la première étape. Le mercredi 20 mai, les coureurs s'élanceront pour 178 kilomètres vers Laon, dont plus de 50 kilomètres au cœur du Valois.

C'est un moment fort pour la commune ! Lagny-le-Sec deviendra la 104^e ville départ de l'histoire des 4 Jours de Dunkerque. Une reconnaissance qui place le Pays de Valois au centre de l'événement dès le premier jour de course. Une matinée festive annoncée puisque le parc du château vibrera au rythme de la grande fête du cyclisme :

9h

→ **Ouverture du village départ** : stands d'information du territoire et des partenaires de la course.

10h

→ **Présentation officielle des équipes**
L'occasion pour le public de découvrir les coureurs, d'applaudir les favoris et d'approcher les champions avant le départ.
→ **Départ de la caravane publicitaire**
Colorée et animée, elle s'élancera

sur le parcours pour distribuer souvenirs et bonne humeur.

11h

→ **Parade des enfants de Lagny-le-Sec chevauchant leurs vélos décorés**
Un moment fort pour mettre à l'honneur les jeunes cyclistes et l'esprit vélo du territoire.

11h45

→ **Coupage du ruban en présence des élus**
Un geste solennel qui marquera le lancement officiel de cette 70^e édition.

12h

→ **Départ de l'étape devant le parc du château**
Sous les encouragements du public, le peloton s'élancera pour 178 kilomètres en direction de Laon.



Cette première étape ne sera pas une simple mise en jambes. Annoncée comme exigeante et vallonnée dès le départ, elle promet d'entrer immédiatement dans le vif du sujet. Sprints, prix des monts et final en montée à Laon devraient déjà dessiner les premiers écarts au classement général.

Un village animé pour petits et grands

De 9h à 14h, le parc du château de Lagny-le-Sec accueillera le village des partenaires et de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous. Au programme : pumptrack BMX avec prêt de vélos, parcours de mémo-vélo dans le parc, course de lenteur, stand réparation de vélo avec Intersport, parcours « Savoir rouler à vélo » pour les enfants, animation vélos rigolos, stand de sécurité routière avec simulateur et vélo smoothie, espace de restauration et ambiance musicale. De quoi faire de cette matinée un véritable moment de fête.



Le Pays de Valois au fil de l'étape



LE PAYS DE VALOIS DANS LA CARAVANE !

Le van touristique du Pays de Valois parcourra les 178 kilomètres de cette première étape, de Lagny-le-Sec jusqu'à Laon. Visible tout au long du parcours, ce véhicule aux couleurs du Valois fera rayonner l'identité du territoire bien au-delà de ses frontières.



50 kilomètres au cœur du Valois

Avant de rejoindre l'Aisne, le peloton traversera quinze communes du Pays de Valois : Lagny-le-Sec, Le Plessis-Belleville, Silly-le-Long, Nanteuil-le-Haudouin, Chèvreville, Brégy, Bouillancy, Réz-Fosse-Martin, Acy-en-Multien, Étavigny, Betz, Antilly, Thury-en-Valois, Mareuil-sur-Ourcq et Marolles. Autant de villages et de paysages mis en lumière par la couverture médiatique de l'événement, confirmant la place du Pays de Valois dans les grands rendez-vous sportifs régionaux.

Le budget 2026 en actions

Voté par le Conseil communautaire, le budget primitif 2026 fixe les grandes priorités de la communauté de communes. Derrière les chiffres, ce sont des services publics concrets, des équipements, des projets et des investissements qui impactent directement votre quotidien. Décryptage.

Le budget 2026 traduit les choix faits pour le territoire : maintenir des services publics de qualité tout en poursuivant les investissements structurants. Mobilités, eau potable, gestion des déchets, développement économique ou équipements communautaires : chaque euro engagé répond à une compétence précise. Les recettes proviennent principalement de la fiscalité locale, des dotations de l'État et des subventions de partenaires publics. Elles permettent de financer le fonctionnement des services mais aussi d'investir pour l'avenir : modernisation des infrastructures, transition écologique et attractivité du territoire. Un budget équilibré, pensé pour aujourd'hui et pour demain.

Pôle d'Échange
Multimodal de
Crépy-en-Valois
I : **583 000 €**

Développement
économique

F : **1 301 000 €**
I : **3 960 000 €**

Financement
des services
incendie et secours
F : **2 169 000 €**

Collecte et traitement
des déchets

F : **5 933 000 €**
I : **1 188 000 €**

Écopôle
(1^{re} enveloppe)
I : **900 000 €**

Office
de tourisme
728 000 €

Conservatoire
intercommunal
F : **676 000 €**
I : **52 000 €**

Mobi
F : **1 188 000 €**

F : fonctionnement
I : investissement

Les recettes

67 805 000 € *

Dont 46 034 000 € de fonctionnement et 21 771 000 € d'investissement.
Une partie importante des investissements est financée grâce aux subventions obtenues auprès de partenaires publics.

- Fiscalité locale (entreprises et ménages)
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Dotations de l'État
- Subventions (Région, Département, Agences...)
- Autofinancement

** comprend le budget principal et les budgets annexes de la communauté de communes*

Les dépenses

57 874 000 € *

Dont 36 102 000 € de fonctionnement et 21 772 000 € d'investissement. Entre fonctionnement et investissement, les dépenses permettent d'assurer les services publics du quotidien et de financer les projets structurants du territoire.

** comprend le budget principal et les budgets annexes de la communauté de communes*

Gymnases

F: **283 000 €**
I: **131 000 €**

Centre aquatique du Valois

F: **1 121 000 €**
I: **553 000 €**

Parc de sculptures monumentales Monumental Valois

I: **426 250 €**

Gestion des rivières

F: **1 211 000 €**
I: **39 000 €**

Eau potable

F: **389 200 €**
I: **520 800 €**

Travaux ZAC Nanteuil-le-Haudouin

I: **3 716 000 €**

Dispositif mobile de santé
100 000 €

Entretien des voiries des zones d'activités

F: **171 500 €**

Aire de covoiturage Boissy-Lévignen

I: **321 000 €**

Culture

F: **454 000 €**
I: **59 000 €**

Opérations phares de 2026 :

- Lancement d'un éco-pôle
- Création d'un Pôle d'Échange Multimodal
- Requalification des voiries de Nanteuil-le-Haudouin
- Acquisition d'un dispositif mobile de santé
- Réalisation d'une aire de covoiturage

Élections municipales : et après ?

En mars, vous avez été appelés à élire vos conseillers municipaux. Un rendez-vous démocratique essentiel qui façonne la vie locale pour les six prochaines années. Mais une fois le vote passé, que se passe-t-il ? Quel est le lien avec l'intercommunalité ? On vous explique.

Au lendemain des élections municipales, les nouveaux conseils municipaux s'installent. Parmi les élus, certains seront également amenés à représenter leur commune au sein de la communauté de communes et seront alors délégués communautaires.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants

Les sièges au Conseil communautaire sont attribués aux membres du conseil municipal selon l'ordre du tableau : maire, adjoints puis conseillers municipaux.

Pour les communes de 1 000 habitants et plus

Dans ces communes, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux grâce au principe du fléchage.

Concrètement, sur le bulletin de vote figurent deux listes :

- les candidats au conseil municipal,
- et, parmi eux, ceux appelés à siéger au Conseil communautaire.

En votant pour une liste municipale, l'électeur vote automatiquement pour les candidats communautaires associés.



Un Conseil communautaire représentatif

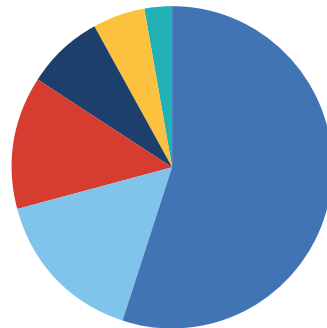
Le Pays de Valois regroupe 62 communes au sein d'une même structure appelée EPCI pour Établissement Public de Coopération Intercommunale : la Communauté de Communes du Pays de Valois. Son assemblée délibérante est le Conseil communautaire. Celui-ci est composé de représentants des communes et compte 94 sièges. Le nombre de délégué communautaire est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitant de l'intercommunalité. Ils sont répartis entre les communes au prorata de leur population.

Mais deux règles garantissent l'équilibre :

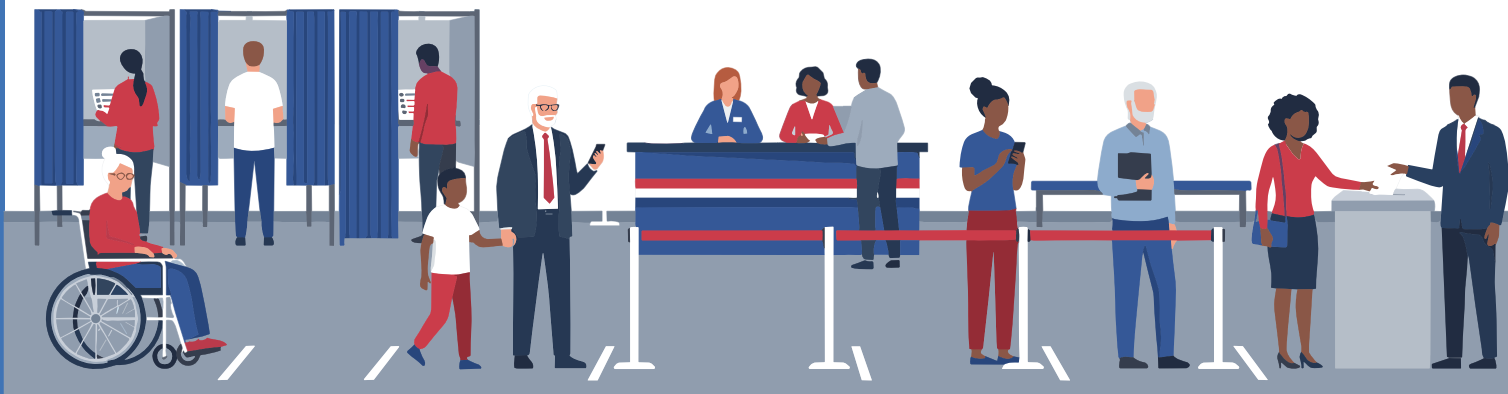
- Chaque commune dispose d'au moins 1 siège
- Aucune commune ne peut détenir plus de la moitié des sièges

L'objectif est d'assurer la représentation des habitants tout en assurant l'équité entre les communes.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Valois :



- Crépy-en-Valois : 21 sièges
- Nanteuil-le-Haudouin : 6 sièges
- Le Plessis-Belleville : 5 sièges
- Lagny-le-Sec : 3 sièges
- Mareuil-sur-Ourcq : 2 sièges
- Les 57 autres communes : 1 siège



L'intercommunalité : une vision d'ensemble, des services au quotidien

Souvent méconnue, l'intercommunalité agit pourtant chaque jour pour les habitants. À l'occasion de l'installation du nouveau mandat, découvrez son fonctionnement et son rôle sur le Pays de Valois.

Le jeudi 9 avril, à La Passerelle, se tiendra les élections intercommunales. Le Conseil communautaire élira :

- le Président,
- les Vice-présidents,
- les membres du Bureau communautaire.

Dans les jours qui suivront, plusieurs commissions thématiques seront également constituées. Elles permettront de préparer et d'examiner les dossiers avant leur présentation en Bureau ou en Conseil communautaire. Elles couvriront de nombreux domaines d'action : développement économique, eau et assainissement, déchets, tourisme, travaux, aménagement du territoire, services à la population, culture, vie associative ou encore finances.

L'installation de la nouvelle gouvernance marquera aussi la désignation des représentants du Pays de Valois dans de nombreuses instances extérieures.

Syndicats liés à l'eau, à l'énergie ou aux rivières, organismes d'aménagement, établissements scolaires, structures sociales, culturelles ou touristiques, instances environnementales, de santé ou encore organismes départementaux : autant de lieux où l'intercommunalité prend part aux décisions, défend les intérêts du territoire et travaille en lien avec ses partenaires.

Des décisions qui impactent votre quotidien

Si la commune agit au plus près des habitants, l'intercommunalité permet de mutualiser les moyens et de porter, à l'échelle de plusieurs communes, des services et des projets structurants. Son action se traduit très concrètement dans la vie de tous les jours : collecte et traitement des déchets, alimentation en eau potable, assainissement, mobilités, développement économique, ou encore aménagement du territoire.

C'est elle, par exemple, qui accompagne les grands projets de mobilité comme le pôle d'échanges multimodal de Crépy-en-Valois, développe l'offre de transport avec Mobi, soutient l'emploi et l'implantation d'entreprises à travers ses zones d'activités, instruit les demandes d'urbanisme et accompagne les communes dans le droit des sols, investit pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, ou encore propose une offre artistique avec le conservatoire intercommunal Danse & Musique en Valois, la saison culturelle, le festival d'été Les Éphémères et le Centre aquatique du Valois.

Autant d'actions qui façonnent directement le quotidien des habitants et l'avenir du territoire.

➔ Retrouvez le détail des compétences en pages 10 & 11 avec le budget 2026 de la communauté de communes.



Pomélys : du verger à la bouteille

À Rosières, l'exploitation familiale Vanlerberghe a choisi de transformer localement sa production de pommes. Avec la création de la cidrerie Pomélys, installée à Baron, les producteurs maîtrisent désormais l'ensemble de la filière, du verger à la bouteille.

Au cœur des vergers de Rosières, l'exploitation cultive des pommes destinées principalement à la production cidricole. Ici, la pomme ne se limite plus à la récolte : elle est désormais transformée et valorisée localement, jusqu'à devenir jus, cidre ou pétillant de pomme. Une démarche qui a conduit à la création de Pomélys, une cidrerie installée à Baron.

Une ferme tournée vers l'arboriculture

L'exploitation s'étend sur près de 180 hectares, dont 100 hectares de vergers. Un choix guidé par la volonté de développer une activité agricole pérenne. À Rosières, les saisons rythment le travail :



Pauline, Arnaud et Sébastien Vanlerberghe

floraison au printemps, protection des arbres durant l'été, puis récolte des pommes de septembre à novembre.

Reprendre la main sur la valorisation

Pendant plusieurs années, les pommes étaient vendues à une coopérative. Face à des conditions de commercialisation de plus en plus contraignantes, l'idée de transformer la récolte sur place s'impose. En 2024, le projet de cidrerie voit le jour. L'objectif est clair : maîtriser l'ensemble de la chaîne de production, de l'arbre à la bouteille. Dès la première année, les résultats dépassent les prévisions avec près de 100 000 bouteilles produites en 2025.

De l'arbre au verre

Située à seulement quatre kilomètres des vergers, la cidrerie de Baron concentre toutes les étapes de transformation. Les pommes y sont triées, lavées, broyées puis pressées. Le jus de pomme est pasteurisé avant la mise en bouteille, tandis que le cidre repose plusieurs mois en cuves, le temps d'une fermentation lente et naturelle. Une maîtrise complète du processus qui garantit des produits fidèles au fruit.

Produire autrement

Engagée en agriculture biologique depuis cinq ans, l'exploitation est située sur une aire de captage sensible pour la ressource en eau. Ce contexte a conduit à faire évoluer les pratiques agricoles : retour des moutons pour l'entretien des vergers, recours à des solutions biologiques pour protéger les cultures. Le projet a bénéficié du soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, et la certification bio des jus est prévue pour cette année.

Une production locale, au plus près des habitants

Cidre, jus de pomme ou pétillant sans alcool : la gamme Pomélys se décline pour différents usages. La vente en circuits courts, notamment grâce à des distributeurs automatiques installés à Baron, renforce le lien avec les habitants et encourage une consommation de proximité. Aujourd'hui, l'ambition est de consolider cette filière locale, de fidéliser la clientèle et de pérenniser une exploitation agricole respectueuse de son environnement.

Bien vieillir en Pays de Valois

Plus de 21 % des habitants du Pays de Valois ont aujourd'hui plus de 60 ans. L'indice de vieillissement progresse et les établissements le constatent : on entre en EHPAD plus tard, plus âgé, et souvent plus dépendant. À Antilly, l'inauguration des nouveaux aménagements de l'EHPAD *Le Château* illustre cette adaptation nécessaire, en écho à l'élaboration du futur Contrat Local de Santé intercommunal.



Avec la création d'une unité protégée de 14 lits et la rénovation complète de son bâtiment historique, l'établissement adapte ses espaces à l'évolution du grand âge. Chambres plus spacieuses, salles de bains modernisées, équipements facilitant la prise en charge des résidents les plus dépendants : autant d'aménagements pensés pour conjuguer confort, sécurité et qualité de vie... pour les résidents comme pour les équipes.



Vivre plus âgé, plus dépendant

La moyenne d'âge des résidents atteint aujourd'hui 84,5 ans pour les hommes et 86,3 ans pour les femmes. Quatre centaines vivent actuellement dans l'établissement. Cette évolution traduit une réalité plus large : les personnes âgées restent plus longtemps à domicile et arrivent en EHPAD à un stade de dépendance plus avancé.

Face à cette situation, l'accompagnement dépasse largement le seul cadre médical. Bilan nutritionnel à l'entrée, suivi régulier par une diététicienne et cuisine sur place participent à la prévention de la dénutrition. Gym douce, sorties et partenariats intergénérationnels avec les écoles du territoire contribuent également à préserver la mobilité et le lien social.

Une prise en charge personnalisée et ouverte aux familles

Chaque résident bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé. Un questionnaire recueille habitudes de vie et souhaits personnels. Un soignant référent adapte ensuite la prise en charge : continuer à voir son coiffeur, se rendre au cimetière, faire quelques courses... Autant de « petites choses » qui préservent repères et dignité. Les familles ont toute leur place dans cet accompagnement. Horaires de visite élargis, temps conviviaux partagés, dialogue permanent : la transparence et la confiance sont au cœur du fonctionnement de l'établissement.

Les défis d'un territoire rural

Dans un territoire majoritairement rural, les difficultés restent réelles. Le manque de médecins généralistes ou de kinésithérapeutes complique le suivi médical et entraîne des déplacements fréquents pour les résidents. Si la coordination gériatrique et les échanges

entre établissements apportent un appui précieux – groupes de travail, réflexion sur la gestion des urgences, développement de la téléconsultation –, l'attractivité des professionnels de santé demeure un enjeu majeur.

Une dynamique collective au service des seniors

C'est précisément l'un des axes du futur Contrat Local de Santé porté par la communauté de communes : mieux coordonner les acteurs, renforcer l'attractivité médicale et rendre plus lisibles les dispositifs existants pour les familles comme pour les professionnels. Dans cette dynamique, la CPTS* du Valois a organisé le 1^{er} avril une après-midi d'information dédiée aux seniors et à leurs aidants autour de la prévention et de la santé. Présence de structures d'accompagnement, conseils, activités adaptées : autant d'initiatives qui participent à structurer une véritable politique territoriale du « bien vieillir ». Car, au-delà des murs rénovés et des équipements modernes, bien vieillir en Pays de Valois repose sur une mobilisation collective. Établissements, professionnels de santé, familles et collectivités avancent ensemble pour anticiper les besoins d'un territoire qui évolue et accompagner avec humanité ses habitants.

* CPTS : communauté professionnelle territoriale de santé

Stop aux imbriqués !

Pour être trié, n'empilez pas vos emballages. Chaque jour, nous faisons le geste du tri. Mais un réflexe de gain de place en apparence anodin peut compromettre tout le processus : imbriquer les emballages les uns dans les autres.



Un déchet caché est un déchet non recyclé

Un déchet imbriqué, c'est un emballage placé à l'intérieur d'un autre. Une boîte de conserve remplie de plastiques, un pot de yaourt glissé dans un carton, une canette contenant d'autres déchets... L'intention est souvent bonne : gagner de la place dans le bac ou regrouper les emballages.

En effet, au centre de tri, les emballages sont séparés automatiquement grâce à des machines équipées de capteurs optiques et d'électro-aimants. Chaque matière suit sa propre filière : le métal d'un côté, le plastique de l'autre, le carton à un autre endroit.

Prenons un exemple : une boîte de conserve est captée par un aimant. Mais, si un pot de yaourt est coincé à l'intérieur, il ne pourra pas être détecté. Résultat : il sera considéré comme une erreur de tri et ne sera pas recyclé.

Ces erreurs augmentent le taux d'impuretés dans les centres de tri, dégradent la qualité des matières récupérées et compliquent leur transformation en nouveaux produits. Cela engendre plus de manipulations et donc des coûts supplémentaires pour la collectivité – et donc pour tous les usagers.



Les bons gestes pour un tri efficace

La bonne nouvelle ? Il suffit de quelques gestes simples et de nouvelles habitudes pour garantir un tri de qualité :

- ✓ Videz complètement vos emballages avant de les jeter.



- ✓ Déposez-les en vrac dans le bac jaune, sans sac fermé.



- ✗ Ne placez jamais un déchet à l'intérieur d'un autre.



Imbriquer vos déchets, c'est les condamner. Séparés, ils ont une vraie chance de connaître une seconde vie !



CITEO

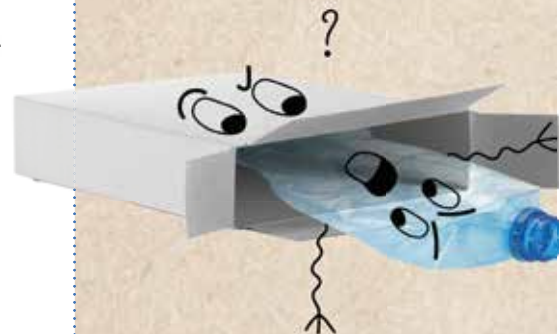
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Des contrôles pour améliorer la qualité du tri

Vous avez peut-être remarqué la présence d'une « cravate » sur votre bac ou le passage d'un agent ? Il s'agit de l'animateur du tri et de la prévention des déchets. Un agent de la communauté de communes effectue des contrôles pédagogiques sur le territoire afin d'identifier les erreurs les plus fréquentes et d'accompagner les habitants vers de meilleures pratiques. L'objectif n'est pas de sanctionner, mais d'améliorer tous ensemble la qualité du tri.



Téléchargez l'appli Guide du tri de Citeo qui vous facilite le tri au quotidien !



Assainissement individuel : un accompagnement pas à pas

Lorsqu'on habite une maison non raccordée au tout-à-l'égout, l'assainissement individuel est une responsabilité essentielle... mais aussi source d'interrogations. Le SPANC* accompagne les habitants à chaque étape, du diagnostic à la réception des travaux. Témoignages de Stéphanie S., ayant récemment réhabilité son installation, et de la technicienne du service.



Avant les travaux : comprendre la situation

Dans quel contexte avez-vous engagé la réhabilitation ?

Stéphanie S : Nous avons acheté notre maison en 2005. L'installation – fosse septique, puisard, rejet vers le puits – n'était pas aux normes. On évoquait un futur tout-à-l'égout, sans échéance. Avec nos travaux de rénovation, la question s'est reposée.

Pourquoi fallait-il se mettre aux normes ?

SS : Nous savions qu'en cas de vente la conformité serait obligatoire et que des sanctions étaient possibles. Lorsqu'une campagne de réhabilitation a été lancée, avec des aides à la clé, nous nous sommes décidés.

Dans quels cas une réhabilitation est-elle nécessaire ?

Service Public d'Assainissement Non Collectif : Il faut agir dès lors qu'une installation présente un risque pour l'environnement ou la santé : contamination des eaux, pollution des sols, engorgements... Notre objectif est de protéger la ressource en eau.

Un accompagnement encadré

Comment s'est déroulé le premier contact ?

SS : Les agents ont été très à l'écoute. Un bureau d'études est venu analyser le terrain : métrage, vérification des évacuations, étude de sol. Nous avons reçu un dossier

complet avec plans et estimation.

Quel est le rôle du SPANC ?

SPANC : Nous intervenons auprès des habitants non raccordés au réseau collectif. Nous réalisons les contrôles réglementaires (bon fonctionnement, vente, conception, bonne exécution) et nous conseillons à chaque étape.

Et le chantier ?

SS : Nous avons bénéficié en 2024 d'une aide de 7 000 €, soit environ 50 % du montant. Après la réunion de chantier, l'entreprise est intervenue rapidement : une semaine de travaux. Le SPANC nous a appelés à chaque étape et est revenu vérifier la conformité avant la réception. Nous avons été accompagnés jusqu'à l'échelonnement des paiements.

Quelles sont les étapes clés ?

SPANC : Étude de sol, contrôle de conception, réunion de piquetage avec tous les intervenants, contrôle pendant les travaux, puis réception du chantier. Nous encadrons chaque phase pour garantir la conformité.

Le volet financier : quelles aides ?

Quelles aides peuvent être mobilisées ?

SPANC : Dans le cadre d'un marché public, des aides peuvent être accordées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Département, selon les communes éligibles. En dehors de ce cadre, il existe d'autres dispositifs : aides du Département

sous conditions de ressources, aides de l'ANAH**, prêt à taux zéro ou encore aides des caisses de retraite. Le SPANC conseille et oriente les habitants vers ces différentes solutions.

Une démarche sereine

Avec le recul, quel regard portez-vous sur cette expérience ?

SS : Nous étions un peu inquiets au départ, mais nous avons été rassurés à chaque étape. Le dialogue a été constant avec la communauté de communes. Aujourd'hui, nous savons que notre installation est conforme et respectueuse de l'environnement.

Qu'est-ce qui est essentiel pour que les habitants vivent sereinement ces démarches ?

SPANC : La communication et la transparence. Être dans l'écoute, expliquer chaque étape, rassurer. Une réhabilitation est un projet important pour un foyer. Notre rôle est d'accompagner, pas seulement de contrôler.



Le SPANC à votre service

Le SPANC accompagne les habitants non raccordés au tout-à-l'égout. Il réalise les contrôles réglementaires, valide les projets d'assainissement et en vérifie la conformité, tout en conseillant les usagers pour préserver la qualité de l'eau et la santé publique.

Vous avez un projet ou des questions sur votre installation ?

Contactez le SPANC au 03 44 98 30 10 ou par mail à spanc@cc-paysdevalois.fr

* SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

** ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

Le point sur les travaux

CRÉPY-EN-VALOIS



Pôle d'Échange Multimodal : poursuite des travaux

Depuis le début de l'année, le quartier gare de Crépy-en-Valois change progressivement de visage. Entre janvier et mars, les travaux se sont concentrés sur les aménagements structurants : plantation d'arbres et de massifs, reconfiguration de la rue Paul-Pauchet, création des premiers cheminements piétons et cyclables, mais aussi transformation du carrefour des Portes de Paris. Les travaux de nuit, menés entre fin février et mars, ont permis d'amorcer la mise en place du futur giratoire destiné à fluidifier durablement la circulation. Au printemps, le chantier entre dans une phase plus visible. D'avril à juin, les aménagements du parvis et des abords de la gare vont s'intensifier : finalisation des voiries, création des trottoirs définitifs, poursuite des pistes cyclables et aménagement de la future gare routière boulevard Victor-Hugo. Les matériaux du parvis, testés dans le cadre du « carré d'essai », seront progressivement mis en œuvre. À l'approche de l'été, le quartier prendra sa configuration quasi définitive avec un espace plus lisible, sécurisé et largement végétalisé, au service des voyageurs et des habitants.

Requalification de la zone d'activités : le chantier se poursuit

La requalification de la zone d'activités de Nanteuil-le-Haudouin franchit une nouvelle étape. Depuis janvier, les travaux préparatoires ont permis de créer une voie d'accès et d'adapter les circulations afin de maintenir l'activité des entreprises pendant toute la durée du chantier. La première partie des travaux sur l'allée des Coquelicots, engagée fin février, est désormais finalisée sur son premier secteur. Cette phase a permis d'amorcer la modernisation de la voirie et de sécuriser les accès. D'avril à juin, le chantier progresse sur les secteurs suivants de l'allée des Coquelicots, jusqu'au giratoire, avec des interventions organisées pour limiter l'impact sur les entreprises. Une nouvelle phase sera ensuite engagée en direction du giratoire SDIS.



NANTEUIL-LE-HAUDOUIL

ZAC ART&CO



Art&Co : le futur parc d'activités prend forme

Les travaux du futur parc d'activités Art&Co ont débuté en janvier avec la viabilisation du site. Les premières interventions ont débuté avec le décapage du terrain et les mouvements de terre. La terre végétale a été conservée sur place afin d'être réutilisée pour les futurs espaces paysagers. Le mur de soutènement est désormais réalisé ; le talus sera végétalisé ultérieurement. Le chantier s'est poursuivi avec la création des tranchées destinées aux réseaux (eau potable, électricité, télécommunications) et de mettre en place les aménagements de gestion des eaux pluviales, conformes aux normes environnementales actuelles. Après une courte pause technique jusqu'au 2 avril pour permettre la prise du liant hydraulique utilisé dans les fondations de voirie, le chantier reprend. En avril, les travaux de bordures, de réseaux et la pose de la couche de base des enrobés sont programmés. Début mai verra la réalisation de la placette centrale, avant la poursuite des travaux de réseaux et d'assainissement jusqu'en juin.

Étang du Désert : des travaux pour préserver et sécuriser la digue


ERMENONVILLE


Depuis le 16 mars et jusqu'au 10 avril, l'Institut de France, propriétaire de la digue, et la Communauté de Communes du Pays de Valois engagent des travaux de restauration du parement de l'étang du Désert à Ermenonville, en bordure immédiate de la RN330. L'objectif est de stabiliser durablement la berge et de renforcer la protection de la digue. Le chantier prévoit le défrichage de l'emprise, le reprofilage du talus, la pose d'un géotextile ainsi que la mise en place d'enrochements afin de limiter les

phénomènes d'érosion et d'assurer la pérennité de l'ouvrage. Ces interventions visent également à sécuriser les abords de cet axe routier particulièrement fréquenté. En raison de la proximité immédiate des travaux avec la chaussée, la RN330 est exceptionnellement fermée à la circulation pendant toute la durée du chantier. Le trafic est dévié via les RD126 et RD922. Une signalisation temporaire a été installée afin d'informer les usagers et de garantir la sécurité de tous.

Planning des interventions

Avril

Rosières et Rocquemont

Début des travaux d'assainissement non collectif, à la suite des études présentées en réunion publique pour accompagner les habitants dans la mise aux normes des installations.

Antilly, Boursonne, Ève, Ivors, Péroy-les-Gombries et Vez

Début du déploiement de la télérelève des compteurs d'eau potable. Installation des modules permettant le relevé à distance et un suivi précis des consommations.

Boissy-Fresnoy

Ravalement extérieur du château d'eau. Travaux réalisés avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour préserver l'ouvrage.

Crépy-en-Valois

Reprise de branchements d'eau rue Henri-Laroche. Opération préalable à la suppression de 300 ml de canalisations afin d'optimiser le réseau.

Vaumoise

Maillage de réseaux rue des Moulins. Création de liaisons supplémentaires pour sécuriser et améliorer la distribution d'eau potable.

Nanteuil-le-Haudouin – Silly-le-Long

Mise en service de l'interconnexion entre les deux communes. Travaux financés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Département de l'Oise pour sécuriser l'approvisionnement.

Mai

Crépy-en-Valois

Renouvellement de réseau au carrefour des rues de Saint-Germain et du Bois-Tillet. Travaux réalisés avant le réaménagement de la voirie pour sécuriser l'alimentation en eau.

Juin

Antilly, Boursonne, Ève, Ivors, Péroy-les-Gombries et Vez

Finalisation du déploiement de la télérelève.

Péroy-les-Gombries

Démarrage des travaux de renforcement du réseau rues Bourguerin, Ruby et ex-RN2. Opération coordonnée avec la pose d'un réseau de collecte des eaux usées. Durée prévisionnelle : 7 mois.

Faites l'expérience du DONJON DE VEZ

Vous le connaissez peut-être de nom, ou bien vous l'avez découvert au détour d'une balade dans la vallée de l'Automne mais sans oser passer ses portes... Partons à la découverte du Donjon de Vez, un écrin d'exception où le patrimoine historique est sublimé par une scénographie artistique contemporaine et où chaque instant devient une expérience immersive.



Dès le 2 mai, le Donjon de Vez vous ouvre ses portes, et il n'a pas fini de vous surprendre... L'équipe de l'Office de tourisme du Pays de Valois vous propose désormais des départs de visites guidées tout au long de la journée. D'une durée de 45 minutes, elles vous permettront de découvrir le patrimoine historique du Donjon mais également sa singularité : une immersion dans l'art contemporain.



DES EXPOSITIONS EXCEPTIONNELLES À DÉCOUVRIR

Le Donjon de Vez est un véritable espace d'expression artistique contemporaine où les œuvres se mêlent harmonieusement et naturellement à l'histoire des lieux. Chaque année, de nouvelles œuvres d'art viennent se mêler, le temps d'une saison, à la collection permanente.

Dès l'ouverture au mois de mai, vous pourrez découvrir une exposition unique autour de Jeanne d'Arc, entre histoire, sculptures et modernité. De nouvelles expositions viendront, par la suite, agrémenter les jardins remarquables du Donjon et ses salles historiques. Véritable phare dans le parcours Monumental Valois, le Donjon de Vez ne manquera pas de vous surprendre au travers de la diversité des créations artistiques qui y sont exposées. N'hésitez pas à suivre les actualités du Donjon pour ne rien manquer de la programmation !



**Nouvelle saison à partir du 2 mai 2026,
le Donjon sera ouvert :**

- Du mercredi au dimanche en mai, juin et septembre
- Tous les jours de juillet et d'août
- Basse Saison : d'octobre à décembre exclusivement sur réservation, du mercredi au dimanche, via la billetterie en ligne ou directement auprès de l'Office de tourisme du Pays de Valois

Grâce à des guides passionnés, partez à la découverte de ce lieu d'exception... mais pas seulement. Vous aurez également l'occasion d'être immergé dans ce récit grâce à des ateliers créatifs proposés sur place. Inspirez-vous par exemple des sculptures de Robert Couturier ou Germaine Richier pour créer des ensembles où ombre et lumière ne font qu'un. Plongez dans l'univers des vitraux de la Chapelle réalisés par Daniel Buren pour transformer un objet grâce à l'ajout de couleur et la répétition d'éléments qui en modifient notre perception. Laissez votre trace au cœur des espaces naturels du Donjon grâce à des ateliers de Land art ou bien expérimentez la répétition, la géométrie et la couleur à la façon de Sol LeWitt au cœur de la bâtisse.

Une programmation complète d'ateliers créatifs vous permettra de venir (re)découvrir le Donjon de Vez autrement.

**UN LIEU D'EXCEPTION
À PORTÉE DE MAIN**

Le Donjon de Vez n'est plus seulement un espace de visite ou de contemplation artistique, il devient une véritable destination d'expériences. Au-delà des visites guidées, vous pourrez désormais vous approprier les lieux le temps d'un séminaire d'entreprise, d'un anniversaire pour enfant avec des ateliers créatifs inspirés des œuvres du Donjon, ou encore profiter d'un dîner dans l'ambiance unique du Donjon plongé dans l'obscurité. L'association entre architecture médiévale et créations contemporaines rend chacun de vos événements exceptionnel. Venez vivre l'exception au Donjon de Vez. N'hésitez pas à contacter l'Office de tourisme afin d'organiser votre venue !

Rendez-vous sur
paysdevalois-tourisme.fr





Maire de la commune :
Franck GILLET

998
HABITANTS

3,13 KM²
SUPERFICIE

Vaumoise

Nichée dans la vallée de la Moise, Vaumoise puise ses racines dès l'époque carolingienne. Longtemps propriété des rois de France ou de grands seigneurs, la commune traverse les siècles, marquée par les invasions normandes puis les conflits du Moyen Âge. Après ces périodes troublées, la Renaissance amorce un renouveau durable, que le village n'a cessé de cultiver depuis. Classée Monument historique, l'église Saint-Pierre est l'un des joyaux de Vaumoise. Édifiée au XII^e siècle, elle mêle avec élégance art roman et influences gothiques, offrant un ensemble architectural remarquable. Non loin de là, un imposant portail de pierre rappelle la présence de l'ancien château seigneurial. Si le château a disparu, ses dépendances réhabilitées et son pigeonnier carré témoignent

encore de l'importance du site. L'eau et la pierre ont façonné l'identité du village. Le ruisseau de la Moise, discret mais omniprésent, alimentait autrefois moulins et lavoir communal, toujours visible à la sortie du bourg. Vaumoise est aussi une commune vivante. Elle accueille une école primaire ainsi qu'un lycée professionnel privé. Le tissu associatif y est particulièrement actif : sport, traditions d'archerie, fêtes locales et rendez-vous conviviaux rythment l'année. Une initiative originale, portée par l'association « À la bonne ferme », illustre également l'engagement local en faveur d'une agriculture biologique et solidaire. Entourée de champs, de forêts et d'étangs, Vaumoise offre un cadre de vie paisible et verdoyant.



© Bruno Cohen

Entouré de verdure, le plan d'eau du Maroc est un lieu de promenade apprécié des habitants. Derrière ce nom étonnant se cache un épisode de 1918, lorsque des tirailleurs marocains cantonnèrent près des étangs. Depuis, le site a conservé cette appellation et offre aujourd'hui un havre de nature et de tranquillité.



11 AVRIL

JARDINS EN FANFARE

Balades nature, fanfare « Aux Cuivres Citoyens », spectacles et marché artisanal rythmeront cette journée festive autour du thème « Les p'tites bêtes de nos jardins ». Un rendez-vous convivial pour découvrir la biodiversité locale et les actions menées en faveur de l'environnement.

DE 14H À 18H • FEIGNIEUX.
Entrée gratuite

25 & 26 AVRIL

FÊTE DU PRINTEMPS

Artisanat, produits du terroir, animations familiales et marché de créateurs investiront le parc Sainte-Agathe pour célébrer le retour des beaux jours. Les services de la Communauté de Communes du Pays de Valois seront présents pour informer sur l'environnement et les idées de sorties nature sur le territoire.

DE 10H À 14H • PARC SAINTE-AGATHE, CRÉPY-EN-VALOIS.
Entrée gratuite



15 MAI

LA VIE EN VRAI

Quand l'héritage poétique et politique de la chanteuse Anne Sylvestre résonne chez deux artistes trentenaires... Lumineux et bouleversant.

20H30 / VEZ, SALLE DES FÊTES
Billetterie sur paysdevalois-culture.fr
10€ (plein tarif) • 5€ (tarif réduit)



20 MAI

LA FABRIQUE

Un monde miniature tout en poésie, une déclaration d'amour à la Nature... Un petit bijou de spectacle, qui encourage nos enfants à inventer l'avenir.

15H / VEZ, SALLE DES FÊTES
Billetterie sur paysdevalois-culture.fr • 5€

20 MAI

4 JOURS DE DUNKERQUE

Le mercredi 20 mai, le Pays de Valois accueillera le départ de la première étape : 53 km de course à travers une quinzaine de communes avant l'arrivée à Laon. Village animations, présentation des équipes et parade des enfants rythmeront la matinée au parc du château de Lagny-le-Sec.

DE 9H À 13H, PARC DU CHÂTEAU, LAGNY-LE-SEC
Entrée gratuite

29 MAI

CONCERT - FERDINANT

En clôture de saison, un duo rock aux teintes électro-pop, pépite de la nouvelle scène française. Deux artistes à découvrir absolument !

20H30 / VEZ, SALLE DES FÊTES
Billetterie sur paysdevalois-culture.fr
10€ (plein tarif) • 5€ (tarif réduit)



30 MAI

LE QUARTIER ROYAL DE BÉTHISY : TROIS CHÂTEAUX, CINQ GUERRES, VINGT ROIS

Méconnu du grand public, Béthisy-Saint-Pierre abrite un patrimoine exceptionnel. Trois châteaux, des siècles d'histoire et une place unique dans la politique du Valois.

10H30 / LA PASSERELLE
Billetterie sur paysdevalois-culture.fr
8€ (plein tarif) • 5€ (tarif réduit)



7 JUIN



AMERICAN CARS FESTIVAL

La 4^e édition de l'American Cars Festival s'annonce plus festive que jamais, dans une ambiance résolument rockabilly où chromes rutilants et guitares électriques feront vibrer le territoire.

DE 9H À 19H / NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, STADE MUNICIPAL
« LA CHAPELLE DES MARAIS » • 3€

13 JUIN

PRÉSENTATION DE SAISON CULTURELLE 26-27



Découvrez en avant-première les temps forts de la nouvelle saison culturelle du Pays de Valois. Un moment convivial pour explorer la programmation à venir, ponctué du spectacle *Par-delà l'horizon* de la compagnie Migration et d'une intervention musicale des vents du conservatoire Danse & Musique en Valois.

LE PAYS DE VALOIS

plongez

